

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES ETCHÉMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 6 décembre 2019, À 19 HEURES À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Siège #1 - Maxime Vachon
Siège #2 - Christian Lamontagne
Siège #3 - Alexandre Provençal
Siège #4 - André Loubier
Siège #5 - Samuel Goudreau
Siège #6 - Richard Fauchon

Est/sont absents:

Les membres présents forment le quorum. Monsieur Philippe Côté, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire et Madame Johanne Nadeau, Directrice générale adjointe, est également présente à la réunion.

1 - PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

316-12-2019

2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Séance du 6 décembre 2019

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 8 novembre 2019**
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois**
 - 4.2 - Mandat à Isabelle Beaudoin pour le journal municipal**
 - 4.3 - Renouvellement de l'adhésion 2020 de la Municipalité à la FQM**
 - 4.4 - Demande d'aide financière Nouvel Essor**
 - 4.5 - Adoption du calendrier des séances du conseil 2020**
 - 4.6 - Demande d'aide financière Cercle de Fermières de Sainte-Rose**
 - 4.7 - Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés Croix-Rouge pour les trois prochaines années**
 - 4.8 - Activité sociale le 4 janvier 2019**
 - 4.9 - Appropriation de surplus**
- 5 - LÉGISLATION**
 - 5.1 - Avis de motion règlement colportage numéro 02-2020**
- 6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE**
 - 6.1 - Compte-rendu du directeur incendie**
 - 6.2 - Acceptation de la soumission pour la couverture de la toiture de la caserne incendie de Sainte-Rose par Construction Paul Poulin**
- 7 - VOIRIE TRANSPORT**
 - 7.1 - Rapport de l'inspecteur**
 - 7.2 - Contribution annuelle 2020 Transport Autonomie Beauce-Etchemins**
 - 7.3 - Programme d'aide à la voirie locale Volet - Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale provinciale (PPA-CE)**
 - 7.4 - Résolution Programme d'aide à la voirie locale - volet Entretien des routes locales**
- 8 - HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 8.1 - Proposition de services de la firme Stantec - Mises aux normes installations eau potable bâtiment municipal, salle J.A. Nadeau & réseau de la**

Station

8.2 - Fin de contrat à M. Louis Bourque de la firme LB Génie-conseil

8.3 - Pneus pour le tracteur

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

9.2 - Annonce dans le Journal municipal pour les composteurs domestiques

10 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

10.1 - Adoption du plan d'action Aînés et Familles - plan quinquennal

10.2 - Compte-rendu du comité de Pilotage PFM-MADA - rencontre 18 novembre 2019

10.3 - Appui à Passion FM pour leur projet de reconstruction de leurs bureaux

10.4 - Demande de don - Fondation Santé Beauce-Etchemin

11 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

11.1 - Demande de commandite financière par le Corps de cadets du Lac-Etchemin

12 - CORRESPONDANCE

12.1 - Correspondances diverses

13 - VARIA

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

317-12-2019

3.1 - Séance ordinaire du 8 novembre 2019

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise aux membres du Conseil avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 8 novembre 2019 soit adopté.

ADOPTÉE

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

318-12-2019

4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE suite à une erreur lors de l'impression des présents comptes du mois, ceux-ci seront acceptés après vérification et qu'une nouvelle liste modifiée sera envoyée par courriel aux élus pour fins d'acceptation, et ce, avant de procéder à l'envoi des paiements aux fournisseurs. M. André Loubier désire recevoir une copie papier de la liste des comptes du mois;

QUE la facture de Tremblay Bois Mignault Lemay au montant de 6928.64 \$ qui avait fait l'objet d'une retenue de paiement lors de la séance du 8 novembre 2019 soit payée;

ADOPTÉE

Après vérification à l'interne, suite à la présente réunion du Conseil du 6 décembre 2019, une correspondance à cet effet a été envoyée à tous élus municipaux. La nouvelle liste des comptes a été présentée aux membres du

Conseil au montant total de 110 309.88 \$. Les membres du Conseil ont donné leur assentiment afin que la nouvelle liste soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 05-2018 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

319-12-2019

4.2 - Mandat à Isabelle Beaudoin pour le journal municipal

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de Sainte-Rose-de-Watford accepte l'offre de services de Madame Isabelle Beaudoin pour la production, l'impression et la distribution de notre journal paroissial;

CONSIDÉRANT QUE, dans son offre de services, Madame Beaudoin nous proposait 10 parutions par année pour un journal d'environ 8 pages et que le coût total est de 3667.10 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal consent à requérir les services, pour la prochaine année 2020, de Madame Beaudoin afin de faire un premier essai;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil accepte la proposition de Madame Isabelle Beaudoin pour la production, l'impression et la distribution de notre journal paroissial.

ADOPTÉE

320-12-2019

4.3 - Renouvellement de l'adhésion 2020 de la Municipalité à la FQM

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Goudreau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford renouvelle son adhésion auprès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2020 au coût de 1115.79 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

321-12-2019

4.4 - Demande d'aide financière Nouvel Eссор

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une lettre datée du 27 novembre 2019 pour une demande d'aide financière de la part de l'organisme Nouvel Eссор;

IL EST PROPOSÉ PAR : Christian Lamontagne

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE décliner la demande de contribution financière à l'organisme Nouvel Eссор.

ADOPTÉE

322-12-2019

4.5 - Adoption du calendrier des séances du conseil 2020

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2020. Ces séances se tiendront le vendredi à l'endroit ordinaire, soit à la salle du Conseil du bureau municipal et débuteront à 19h :

10 janvier

7 février

6 mars

3 avril

1er mai

5 juin

3 juillet

14 août

4 septembre

2 octobre

6 novembre

4 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément au *Code municipal du Québec*.

ADOPTÉE

323-12-2019

4.6 - Demande d'aide financière Cercle de Fermières de Sainte-Rose

CONSIDÉRANT QUE le Cercle des Fermières de Sainte-Rose-de-Watford sollicite une demande d'aide financière de la Municipalité compte tenu qu'en début d'année 2020, le Cercle des fermières organise diverses activités et ateliers comme : le dîner de l'École du Petit Chercheur, crocheter un récureur, la nourriture VG, un atelier de cuisine avec un boulanger-pâtissier ainsi qu'un atelier de fabrication de biscuits. Le but de la présente demande d'aide financière est de les soutenir financièrement notamment dans la réalisation de ces activités;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford consente à faire un don de 50 \$ au Cercle de Fermières de Sainte-Rose.

ADOPTÉE

324-12-2019

4.7 - Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés Croix-Rouge pour les trois prochaines années

ATTENDU QUE les villes et municipalités doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la *Loi sur la sécurité civile* (1.R.Q., chapitre S2.3), la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q.,C.C. -19), et le *Code municipal du Québec* (L.R.Q.,C.C. - 27l,;

ATTENDU QUE les villes et municipalités doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres;

ATTENDU QUE la CROIX-ROUGE est partie intégrante de la Société canadienne de la CROIX-ROUGE, dont la mission est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire;

ATTENDU QUE la CROIX-ROUGE, organisme à part entière du Mouvement international de la CROIX-ROUGE et du Croissant-Rouge, intervient selon les règles régissant l'aide humanitaire;

ATTENDU QUE la CROIX-ROUGE est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant des ressources et de l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les villes / municipalités, lors d'un sinistre mineur ou majeur, et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles;

ATTENDU QUE la CROIX-ROUGE a une entente de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique du Québec à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et à la mise en oeuvre de services aux sinistrés lors de sinistre;

ATTENDU QUE la CROIX-ROUGE a une entente avec le ministère de la Sécurité publique du Québec concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée;

ATTENDU QUE l'entente de la MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD avec la CROIX-ROUGE expire en mars 2020;

ATTENDU la volonté de la MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD et de la CROIX-ROUGE de convenir d'une entente écrite;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christian Lamontagne

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'AUTORISER le maire et le Directeur général à signer le renouvellement de l'entente pour trois ans au montant estimé de 170 \$ par année.

ADOPTÉE

325-12-2019

4.8 - Activité sociale le 4 janvier 2019

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Goudreau

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'AUTORISER la tenue d'une activité sociale le 4 janvier 2020 pour les employé(e)s et élus municipaux;

QUE l'on procède à une invitation écrire aux employés.

Le conseiller Maxime Vachon enregistre sa dissidence.

ADOPTÉE

326-12-2019

4.9 - Appropriation de surplus

CONSIDÉRANT QU'au cours de l'année 2019, certains travaux, achats et autres dépenses ont été réalisés et que les sommes requises n'étaient pas prévues au budget régulier de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de préciser l'appropriation des sommes dépensées en cas d'un déficit constaté au cours de l'année financière;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QU'en prévision d'un déficit au cours de l'exercice financier 2019, que les sommes suffisantes soient appropriées au surplus non affecté pour compenser cet éventuel déficit.

ADOPTÉE

5 - LÉGISLATION

5.1 - Avis de motion règlement colportage numéro 02-2020

CONFORMÉMENT à l'article 445 du *Code municipal*, je, soussigné, Samuel Goudreau, conseiller, donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 02-2020 concernant le colportage afin de réglementer la présence de colporteurs sur son territoire.

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

327-12-2019

6.1 - Compte-rendu du directeur incendie

Le Directeur incendie lit en séance publique du Conseil son rapport incendie du mois de novembre 2019.

328-12-2019

6.2 - Acceptation de la soumission pour la couverture de la toiture de la caserne incendie de Sainte-Rose par Construction Paul Poulin

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'ACCEPTER la soumission datée du 27 novembre 2019 de Construction Paul Poulin de Saint-Georges pour les travaux de réfection de la toiture de la caserne incendie en bardeaux d'asphalte qui sera remplacé par de la tôle au montant de 15 616.22 \$ incluant les taxes.

QUE le Conseil municipal autorise et approprie l'affectation du surplus non-accumulé pour financer lesdits travaux de reconstruction de la toiture de la caserne incendie.

ADOPTÉE

7 - VOIRIE TRANSPORT

7.1 - Rapport de l'inspecteur

Les membres du conseil ont reçu le rapport de travail de l'inspecteur municipal.

329-12-2019

7.2 - Contribution annuelle 2020 Transport Autonomie Beauce-Etchemins

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford renouvelle son adhésion au service de transport adapté pour l'année 2020;

QUE la Municipalité accepte de payer la contribution fixée par « Transport Autonomie Beauce-Etchemins » soit de 1494.49 \$ (le taux pour cette année est de 1.99 \$ / résident);

QUE l'augmentation de 2 % pour l'année 2020 ainsi que la tarification payée par l'usager soient acceptées;

QUE la ville de Saint-Georges soit la ville mandataire pour : « Transport Autonomie Beauce-Etchemins ».

ADOPTÉE

330-12-2019

7.3 - Programme d'aide à la voirie locale Volet - Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale provinciale (PPA-CE)

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Goudreau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford approuve les dépenses, d'un montant de 13 450 \$, relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

331-12-2019

7.4 - Résolution Programme d'aide à la voirie locale - volet Entretien des routes locales

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 189 153 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS, IL EST RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locale.

ADOPTÉE

8 - HYGIÈNE DU MILIEU

332-12-2019

8.1 - Proposition de services de la firme Stantec - Mises aux normes installations eau potable bâtiment municipal, salle J.A. Nadeau & réseau de la Station

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford désire requérir les services professionnels d'ingénieurs afin de l'assister dans la finalisation de la mise aux normes des installations d'eau potable sur le réseau de la Station Sainte-Rose alimenté par un captage de surface qui dessert 17 résidences;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford désire requérir les services professionnels d'ingénieurs afin de l'assister dans la mise aux normes des installations d'eau potable pour le bâtiment municipal ainsi que pour la salle communautaire J.A. Nadeau;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux (2) offres de services de la firme d'ingénierie Stantec Experts-conseils Ltée dont leur mandat consiste, entre autres, à effectuer les différentes démarches auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), de coordonner et de superviser les travaux requis tout en s'assurant que les citoyens soient bien renseignés tout au long du projet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford accepte les deux (2) offres de service de la firme Stantec Experts-conseils Ltée relativement à la finalisation de la mise aux normes des installations d'eau potable sur le réseau de la Station Sainte-Rose au coût de 14 995 \$ (taxes en sus) ainsi que celle relativement à la mise aux normes des installations d'eau potable pour le bâtiment municipal ainsi que la salle communautaire J.A. Nadeau au coût de 18 495 \$ (taxes en sus) selon les termes et conditions contenus dans les offres de services toutes deux datées du 29 novembre 2019.

ADOPTÉE

333-12-2019

8.2 - Fin de contrat à M. Louis Bourque de la firme LB Génie-conseil

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford désire mettre fin au contrat de M. Louis Bourque concernant la mise aux normes des installations d'eau potable sur le réseau d'aqueduc de la Station Sainte-Rose.

ADOPTÉE

334-12-2019

8.3 - Pneus pour le tracteur

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal mandate Monsieur le Maire ainsi que Monsieur Claude Vincent à demander des soumissions et à procéder à l'achat de deux (2) pneus d'hiver pour le tracteur de la Municipalité.

ADOPTÉE

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

335-12-2019

9.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

336-12-2019

9.2 - Annonce dans le Journal municipal pour les composteurs domestiques

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE publier une annonce dans le Journal municipal afin d'informer les citoyennes et citoyens de Sainte-Rose-de-Watford qu'ils peuvent se procurer des composteurs pour le compostage domestique;

QUE, pour procéder à la commande, les personnes intéressées doivent laisser leur nom à la Municipalité et payer d'avance ledit composteur;

QUE l'achat de composteurs se fera en fonction de la demande citoyenne;

DE demander à MRC des Etchemins ou à la MRC de Bellechasse s'il n'aurait pas un formateur d'attitré sur le compostage et qui accepterait de donner une formation auprès de notre population.

ADOPTÉE

10 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

337-12-2019

10.1 - Adoption du plan d'action Aînés et Familles - plan quinquennal

ATTENDU QUE le Conseil municipal de Sainte-Rose-de-Watford a pris connaissance du projet de politique familiale et des aînés (MADA) accompagné du plan d'action quinquennal 2019-2023;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette démarche, le comité de pilotage a tenu des assemblées publiques de consultation auprès des différentes catégories d'âge de la population;

ATTENDU QUE le Conseil municipal se déclare satisfait de la politique et de son plan d'action;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Goudreau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'ADOPTER la politique de la famille et des aînés de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford accompagnée du plan d'action quinquennal.

ADOPTÉE

338-12-2019

10.2 - Compte-rendu du comité de Pilotage PFM-MADA - rencontre 18 novembre 2019

Dépôt du compte-rendu du 18 novembre 2019

339-12-2019

10.3 - Appui à Passion FM pour leur projet de reconstruction de leurs bureaux

ATTENDU QUE Passion FM (Radio Bellechasse) a déposé une lettre d'appui au ministère de la Culture et des Communications afin d'obtenir une aide financière représentant près de 80 % du montant total estimé pour leur projet de relocalisation et de reconstruction de leurs bureaux sur leur nouveau terrain;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'APPUYER Passion FM dans leur projet et leur demande d'aide financière.

ADOPTÉE

340-12-2019

10.4 - Demande de don - Fondation Santé Beauce-Etchemin

ATTENDU QUE la Fondation santé Beauce-Etchemin tient actuellement, pour l'année 2019-2020, sa campagne de financement annuelle;

ATTENDU QUE la Fondation sollicite la participation de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford qui servira, entre autres, à financer l'acquisition de deux échographes dont l'un serait déployé à l'urgence et l'autre aux soins intensifs à l'Hôpital de Saint-Georges;

IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE verser une contribution financière de 50 \$ dans le cadre de la campagne annuelle de financement 2019-2020 de la Fondation santé Beauce-Etchemin.

ADOPTÉE

11 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

341-12-2019

11.1 - Demande de commandite financière par le Corps de cadets du Lac-Etchemin

IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE verser un montant de 50 \$ au Corps Cadets 2765 du Lac-Etchemin pour soutenir l'organisation dont la mission est de développer le sens du civisme des jeunes tout en promouvant une bonne condition physique;

DE transmettre une lettre à l'organisation afin qu'elle nous informe s'il y a des jeunes de la Municipalité qui sont impliqués auprès de ladite organisation.

ADOPTÉE

12 - CORRESPONDANCE

12.1 - Correspondances diverses

Voici la correspondance du présent mois.

13 - VARIA

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

342-12-2019

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Ajournement de la présente séance à 20h00 pour la séance spéciale portant sur l'adoption du budget 2020 et du programme triennal d'immobilisations.

IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit levée à 20h11.

ADOPTÉE

Hector Provençal
Maire

Philippe Côté, directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Hector Provençal
Maire